

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES / PIB : DÉCONSTRUIRE LES « ÉVIDENCES »

Pierre Bauby, Alain de Toledo

30/10/2015

Les notions de PIB, de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires ne sont pas réellement opératoires. Pierre Bauby et Alain de Toledo plaident pour qu'elles ne soient plus la marque d'une vérité scientifique absolue mais redeviennent des indicateurs parmi d'autres.

La dépense publique comprend les dépenses de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que les transferts liés à la protection sociale et aux solidarités. Or, il est infructueux de considérer ces « transferts » comme des dépenses publiques puisque seuls les frais de fonctionnement de la protection sociale et les régimes d'intervention publique devraient être considérés comme tels. De plus, puisque la prise en charge de l'éducation ou de la santé est publique ou privée selon l'organisation politique des pays, la notion de dépense publique ne permet aucune comparaison sérieuse.

Pour ce qui est du taux de prélèvement obligatoire, il ne prend pas en compte les externalités négatives et va jusqu'à s'opposer à un développement soutenable de l'économie. En effet, cet indicateur enregistre le poids des prélèvements obligatoires dans l'économie mais sans prendre en compte les bienfaits apportés par les mesures financées par ces prélèvements.